



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rocade de Gap : l'État et les partenaires s'engagent pour les trois sections

Gap, le 26/03/2021

Des accords trouvés pour achever l'itinéraire

La préfète des Hautes-Alpes a réuni le 25 mars le comité de pilotage de la rocade de Gap, opération réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'État par la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL).

Cette réunion, en présence du président du Conseil départemental, du maire de Gap, vice-président du Conseil régional, a permis de faire un point sur l'avancement des travaux de la section centrale. Elle a aussi permis de **confirmer la mise en service de la desserte inter-quartiers pour cet été entre le giratoire des Aurouzes et celui du Sénateur.**

La section centrale sera mise en service dans son ensemble en 2024 en raison d'importantes difficultés techniques induites par le glissement de terrain du Val de Bonne et d'une expertise judiciaire en cours.

Le comité de pilotage a permis de valider trois points principaux :

- la prise en charge financière du surcoût de la section centrale par chacun des partenaires ;
- le lancement des études de conception de la section Sud de la rocade qui sont confiées à la commune de Gap, avec un objectif de mise en service en 2024 en même temps que la section centrale ;
- le lancement des premières études de la section Nord par l'État.

Les partenaires ont ainsi décidé de **conjuguer leurs efforts et de coordonner leur action pour accélérer la réalisation de l'ensemble de la rocade de Gap**, projet attendu de longue date par la population.

« Nous devons nous féliciter de l'accord trouvé entre l'État, la Région, le Département et la ville de Gap qui permet, concomitamment, de travailler sur les trois tronçons de la Rocade de Gap pour aller aussi vite que possible sur cet itinéraire. Les services de l'État sont pleinement mobilisés dans ce projet qui permettra de réduire considérablement la circulation dans la traversée de la ville préfecture », salve Martine CLAVEL, préfète des Hautes-Alpes.

Une route de 9 km pour désengorger le centre-ville :

Le projet de Rocade de Gap est un aménagement du réseau routier national de 9 kilomètres qui permettra le contournement de Gap par l'ouest et le nord entre la RN 85 au Sud et la RN 94 à l'Est vers Briançon.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

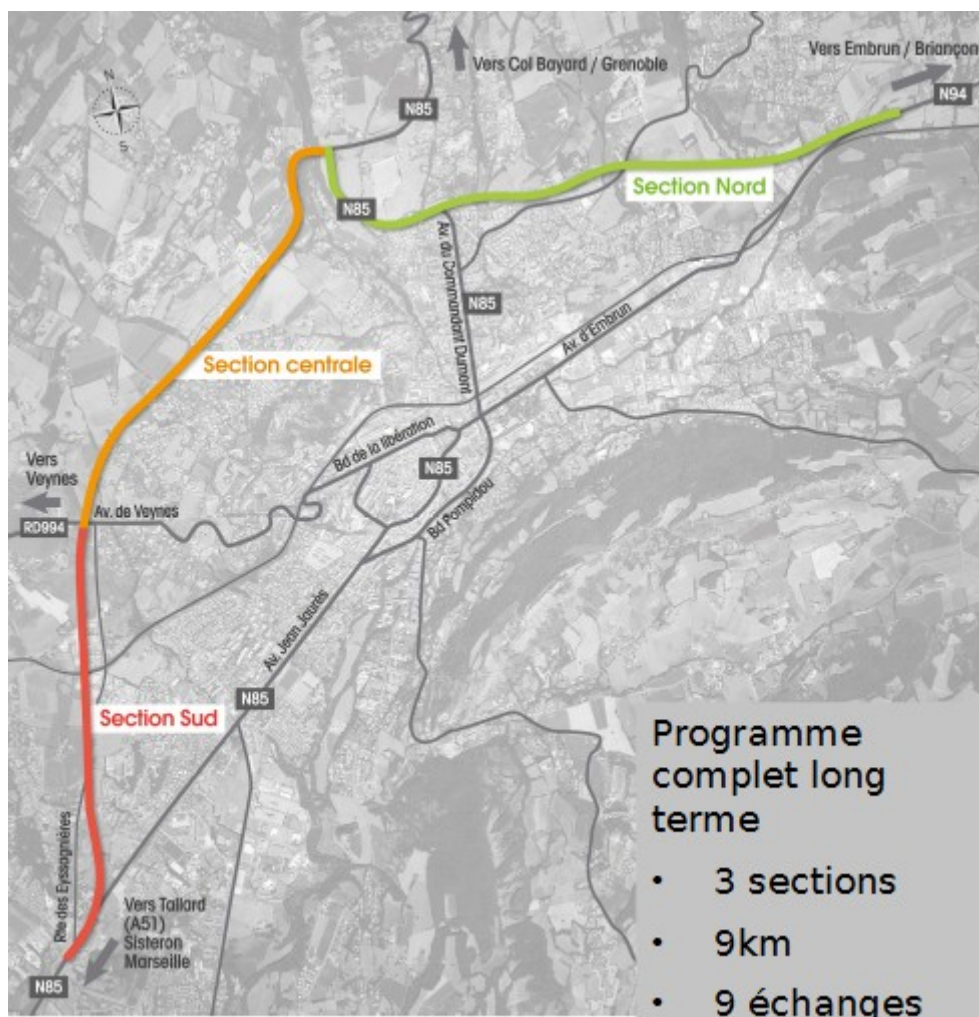
pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

Cette route sera à 2x1 voie, dont la vitesse sera limitée à 70 km/h et aura le statut de déviation d'agglomération tout en étant classée route à grande circulation. Elle sera accompagnée, sur tout son linéaire, d'une **voie verte de 4 mètres de large**, destinée aux modes de déplacements doux (piétons et cyclistes).

L'opération, pilotée par l'État, est décomposée en 3 sections :

- section Sud : RN85 (route de Marseille) / RD994 (route de Veynes)
- section Centrale : RD994 (route de Veynes) / RN85 (route de Grenoble)
- section Nord : RN85 (route de Grenoble) / RN94 (route de Briançon)



Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes